

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrique R A T R A C	Type Hydro Turbo 250 T	Fiche d'homologation N° CH 5671 21
---	----	-----------------------------------	---------------------------	---------------------------------------

Constructeur	ROLBA AG., RATRAC-Pistenfahrzeuge, 8620 Wetzikon
Identification	sur la plaquette du constructeur "Ratrac Hydro Turbo 250 T" devant le N° du châssis "37"
Plaquette constructeur	à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron, devant la cabine
N° du châssis	à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron, devant la cabine
Identification du moteur	" 670 " à gauche, à l'arrière latéralement sur le bloc (plaquette)
Importateur principal	-
Véhicule homologué	37.582

Châssis	**)	Nombre de roues	**)
Nombre d'essieux	par l'entraînement hydrostatique sur les chenilles		
Direction	entraînement hydrostatique		
Transmission	2 paliers Entraînement arrière, sur chenilles		
Nombre de vitesses	entraînement hydrostatique		
Frein de service	-		
Frein auxiliaire	à ressorts, hydraulique, à disques, sur les roues arrière +)		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	-		

Moteur	ALLIS-CHALMERS	Type	670 I
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	108	Course	127
Alésage	6977	CV-impôt	35,53
Cylindrée	166 ISO	à t/min	2300
Puissance en kW	83,5	à t/min	2300
Brut à l'arrêt	1 = 530 x 270 x 140 mm		
Silencieux	-		
Mesure des gaz	Bacharach = 9,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour		
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse	- skieurs
Ceintures sécurité	av -	ar -	-
Cale	1 = 285x150x170mm Rétroviseurs gauche + droite		
Antivol	-		
Nombre de places	t 2 av 2	centre	ar -
Dimensions §)	intérieur	extérieur	
Longueur	++)	5200	Empattements Total 3000 mm
Largeur		4220	Essieu double av - ar
Hauteur		2700	Voies av 2310 ar 2310
Porte à faux	av -	1300	Voies av - ar
	ar -	900	ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3780 Braquage ø g - d		
largeur des chenilles =	1610 mm		

Poids	avant	arrière	total	§)
Poids à vide	(véhicule de base)		6440	++)
Charge utile			-	
Poids total			7900	
Poids garantis			7900	
Pneus	22 x 4 1/2			
Ply / bar	élastiques			
Charge	2000			
pour V max	30			
Jantes				
Gar poids remorquable avec/sans frein	mécanique		automatique	
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé				
Charge garantie sur le toit				
Vitesse maximale selon le constructeur	20			km/h
testée §)	km/h à t/min			prise de force

Equipement  
 Feux de route M (E)  
 Feux de croisement M (E)  
 Feux de position A (E)  
 Feux rouges R-St (E)  
 Feux stop -  
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)  
 Catadiopres av I (E) ar I (E)  
 Feux de gabarit av  
 Feu de danger 1/ HELLA CH 1 1290 06 + CH 1 2000  
 Feux complémentaires 2 + 1 lampes de travail  
 Eclairage plaque -  
 Essuie-glace 1/ balai avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs BOSCH 0 320 123 012  
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type R A T R A C Hydro Turbo 250 T  
 Homologation  
 N° CH 5671 21  
 Carrosserie véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs  
 Places total 2 avant 2  
 Poids à vide selon l'équipement Carburant 3  
 Charge utile - CV-impôt 35,53  
 Poids total Cylindree 69,77

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- \* ) Véhicule spécial : véhicule à chenilles, largeur 4220 mm, distance volant - vers l'avant du véhicule = 3780 mm.
- \*\* ) Essieux / roues : 1 essieu tracteur + 5 essieux porteurs  
2 roues-étoiles tractrices + 10 roues porteuses
- + ) Frein à ressorts : libération de secours: hydraulique avec pompe à main démontable.
- ++) Dimensions / poids : avec les engins de travail suivants:
 

	<u>longueur</u>	<u>largeur</u>	<u>poids</u>
lame niveleuse avant	+ 1450 mm	4270 mm	540 kg
lame de compression arrière	-	4200 mm	285 kg
fraise hydrostatique	-	4500 mm	690 kg

§) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: arceau de sécurité à l'arrière, par-dessus les chenilles, protection des dents de la niveleuse;
- 139 - protection : arceau de sécurité à l'arrière, par-dessus les chenilles, sur les dents de la niveleuse;
- 141 - assurer : la partie hydraulique de l'engin avant;
- 160 - montage : des feux prescrits.

Lieu et date de l'homologation Wetzikon, 26.11.81

Remplace FH CH 5671 21 du 26.11.81

Service fédéral d'homologation

§) les dimensions, les poids ...

Berne, 11.2.1982